



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 76155

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences de la mise en place de la nouvelle déconcentration opérationnelle (NDO) à La Poste. Plusieurs conséquences sont à craindre dont la limitation d'accès des citoyens aux services auxquels ils ont droit et la réduction sérieuse des moyens destinés à assurer les remplacements dans les bureaux ruraux et ceux des zones urbaines sensibles. De nombreux salariés manifestent leurs préoccupations, appréhendant une réforme interne et la réduction des effectifs. En conséquence, et afin de maintenir la qualité du service postal, il lui demande ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76155

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2002, page 2526